

Canada  
Province de Québec  
MRC de Lac-Saint-Jean-Est  
MUNICIPALITÉ DE LAMARCHE

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lamarche tenue le lundi, 1<sup>er</sup> mai 2023 à 19h00, au lieu des sessions du conseil sous la présidence de M. Michel Bergeron, maire.

Sont présent·e·s

Messieurs les conseillers Lucien Boily et Jean-Pierre Ménard

Sont absent·e·s

Madame la conseillère Chantal Laporte  
Messieurs les conseillers Dany Boucher et Jean -Denis Morel

Est également présent

M. Hendrick M. Larouche, directeur général

65.1-05-23 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Lucien Boily  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Ménard  
ET RÉSOLU

À l'unanimité des membres du conseil présents :

- M. le maire, Michel Bergeron
- Messieurs les conseillers Lucien Boily et Jean-Pierre Ménard

D'ajourner la présente séance au lundi 8 mai 2023 à 19h00.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Que la séance soit levée. Il est 20h00

Nous soussignés, monsieur Michel Bergeron, maire à la municipalité de Lamarche et monsieur Hendrick Martel-Larouche, directeur général et greffier-trésorier ayant signés le présent procès-verbal, reconnaissons et considérons avoir signé toutes les résolutions qu'y sont contenues.

---

Monsieur Michel Bergeron, maire

---

M. Hendrick Martel-Larouche, directeur général et greffier-trésorier